

Général Electric : l'union sacrée du Nord-Franche-Comté

Les annonces de Général Electric sur l'avenir de la filière énergie à Belfort seront connues d'ici quelques semaines. L'impact des décisions du groupe américain sur la fabrication de turbines à gaz auront des répercussions économiques et sociales sur l'ensemble du Nord-Franche-Comté.

La Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté avait donc convié hier matin l'ensemble des élus et parlementaires de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard à la rencontre avec Bruno Le Maire. La Vallée de l'Energie, cluster regroupant les industriels de la filière et qui emploie 7 500 salariés dans le Nord-Franche-Comté, était également représentée. Au-delà des clivages politiques, c'est tout un territoire qui se mobilise pour sauvegarder des emplois et des compétences si spécifiques dans le secteur stratégique de l'énergie.

La délégation a plaidé pour un plan d'actions permettant de préserver la capacité de production du site de Belfort. En plus de la maintenance nécessaire des 1 500 turbines à gaz à travers le monde, GE prospecte très activement de nombreux marchés étrangers, parmi lesquels la reconstruction du réseau électrique irakien. Pour remporter ces marchés, GE a besoin de cautions financières que seul le Gouvernement peut apporter par le biais de la COFACE. Les élus ont demandé au Ministre que cette garantie soit très rapidement apportée. Ce nouveau contrat relancerait le carnet de commande des turbines à gaz avec des dizaines de milliers d'heures d'usinage à la clé.

Dans l'attente d'une reprise du marché, les collectivités locales ont défendu auprès du Ministre la nécessité de diversifier les activités existantes. L'Etat doit faciliter tout investissement privé vers des marchés porteurs comme l'aéronautique. Au regard des compétences du territoire en la matière, la fabrication de turbines à hydrogène est une nouvelle piste possible de diversification. Pour ce faire, la Région et le Grand Belfort ont confirmé mobiliser, dans le cadre de leurs compétences respectives, des moyens et des leviers afin de faciliter l'adaptation de l'outil industriel à ces nouvelles activités.

Concernant le fonds de compensation de 50 millions d'euros, le Ministre a confirmé que le Grand Belfort et la Région seront membres du comité de pilotage. La délégation a insisté sur l'utilisation de ce fonds qui doit à la fois amorcer de nouvelles activités de production sur le Nord-Franche-Comté et accompagner les sous-traitants dans la diversification.

La Présidente de Région en a profité pour évoquer un autre dossier stratégique pour l'économie du territoire : l'accueil de l'usine française de production de batteries électriques sur le Nord-Franche-Comté serait créateur de 1 500 emplois directs. Le dossier technique qui confirme les nombreux atouts de cette candidature a été remis au Ministre.